



Formulaire de déclaration Registre des personnes vulnérables Ville de Mériel

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid, crise sanitaire...), la commune de Mériel tient un registre nominatif des personnes vulnérables.

L'inscription sur ce registre permet à la mairie de prendre contact avec vous en cas de besoin, et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour assurer votre sécurité.



Public concerné :

- Personnes âgées de 65 ans et plus
- Personnes handicapées ou en perte d'autonomie
- Personnes isolées ou souffrant de pathologies chroniques

1. Informations de la personne à inscrire

- **Nom** :
- **Prénom** :
- **Date de naissance** :
- **Adresse complète** :
- **Téléphone** :
- **Email (si disponible)** :

2. Situation

- ☐ Personne âgée (+65 ans)
- ☐ Personne en situation de handicap
- ☐ Personne isolée
- ☐ Autre situation (préciser) :
- Précisions utiles (mobilité, pathologie, appareil médical, etc.) :
.....

3. Personne à contacter en cas d'urgence

- **Nom / Prénom** :
- **Lien avec la personne inscrite** :
- **Téléphone** :
- **Email** :

4. Consentement

☐ J'autorise le CCAS de Mériel à m'inscrire sur le registre des personnes vulnérables et à utiliser les informations fournies dans le cadre de ses dispositifs d'alerte et d'assistance.

☐ Je certifie que les informations communiquées sont exactes.

- **Date** :
- **Signature** :



Ce formulaire peut être :

- Envoyé par mail à : social@meriel.fr
- Déposé ou envoyé à : **Mairie de Mériel – Service CCAS – 62, Grande rue**



Pour toute question : 01 34 48 21 50



Données personnelles

(Conformément au RGPD, vos données sont strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre du registre des personnes vulnérables.)